

[Texte]

Mr. Fontaine: Je comprends que vous n'utilisez pas le système *zero budgeting system*, de fait, mais que vous allez articuler le plus possible votre programme budgétaire, sans l'utiliser formellement, comme on m'a dit que c'était le cas au Canadien National par exemple.

Mr. Cotsman: I am not familiar with Canadian National, but yes, we are trying to use the principles of ensuring that we are getting the best for every dollar we put out.

M. Fontaine: Merci.

The Vice-Chairman: Thank you. Rather than leaving the Chair, I just have a couple of final questions.

Mr. Juneau, back on May 20, 1986, when we were looking at main estimates, you and I had an exchange regarding the separation of the two jobs. I quote from you that you did not want to get into a long discussion, but I would gladly discuss that with you privately at lunch or something. We did not do it. That is probably because you did not qualify who was going to pay.

Mr. Juneau: You did not invite me.

The Vice-Chairman: You mentioned just prior to that, on page 47:41:

Oh, if that is your question, I really have no important view on that subject. There was a bill before the House some time ago, which I think is dead now, which proposed to have a chairman of the board and a chief executive officer and a president. It died on the *Order Paper*, but you never heard me speak against that.

Did the board, or did the management of the CBC, have discussions when that was on the *Order Paper*? Because you had a bill in front of you that was saying let us split the two jobs.

Mr. Juneau: Not on that particular aspect of the bill, no.

The Vice-Chairman: On page 31 of your submission, last sentence, you say:

The CBC board has not had occasion to study this matter and therefore does not have a position on this matter.

When you used the word study, is that being used deliberately? My question, I guess, is with such an important recommendation being made by Caplan-Sauvageau, and being made now subsequently by our report, am I to understand you are saying the board has not at least discussed this?

Mr. Juneau: I think you are right. The board has not discussed this. But mind you, since your report has come out, the last meeting of the board finished at about 12 p.m. or 12.30 p.m., and your report came out at 11 a.m. So the board has not had an occasion to consider the views of the committee. As to the recommendation of Caplan-Sauvageau, when the board went over the various recommendations of the task force it did not stop at that recommendation.

[Traduction]

Mr. Fontaine: I understand that in fact you do not use the zero budgeting system, but that you are going to articulate to the largest extent possible your budgetary program, without using it formally, as, I have been told, is the case with the Canadian National, for example.

M. Cotsman: Le système du Canadien national ne m'est pas familier, mais nous tentons en effet d'utiliser ces principes afin d'obtenir un rendement maximal de chaque dollar que nous investissons.

Mr. Fontaine: Thank you.

Le vice-président: Avant de laisser ma place, j'aurai quelques dernières questions.

Monsieur Juneau, le 20 mai 1986, lors de l'étude du budget des dépenses principal, nous avons eu, vous et moi, une discussion sur la séparation des deux rôles. Vous m'avez dit, et je cite, que vous ne vouliez pas entreprendre de longues discussions, mais que vous seriez heureux d'en discuter en privé au déjeuner, ou à un autre moment. Nous n'avons pas eu cette discussion. C'est peut-être parce que vous n'aviez pas décidé qui paierait l'addition.

M. Juneau: Vous ne m'avez pas invité.

Le vice-président: Vous aviez mentionné, juste avant cela, à la page 47:41:

Ah, si c'est là votre question, je n'ai pas d'idée bien arrêtée là-dessus. Il y a quelque temps, un bill avait été déposé à la Chambre, je crois qu'il est maintenant enterré; d'après ce bill, il y aurait un président du conseil d'administration qui serait aussi administrateur délégué et un président. Le bill a été enterré au *Feuilleton*, mais je n'ai jamais rien dit contre cette idée-là.

A-t-on discuté, au sein du conseil d'administration ou de la direction de Radio-Canada, de ce projet de loi lorsqu'il était au *Feuilleton*? Car vous aviez devant les yeux un projet de loi qui proposait la séparation des tâches.

M. Juneau: Non, pas de cet aspect particulier du projet de loi.

Le vice-président: A la page 48 de votre mémoire, la dernière phrase se lit comme suit:

Le Conseil d'administration n'a pas eu l'occasion d'étudier la question et n'a pas pris de position sur ce sujet.

Lorsque vous utilisez le mot étudier, est-ce à dessein? En fait ma question est celle-ci: dois-je comprendre que le conseil d'administration n'a pas eu de discussion au sujet d'une recommandation aussi importante du rapport Caplan-Sauvageau, compte tenu qu'elle est maintenant présentée dans notre rapport?

M. Juneau: Je crois que vous avez raison. Le conseil d'administration n'en a pas discuté. Mais il faut se rappeler que depuis la parution de votre rapport, la dernière réunion du conseil s'est terminée vers 12 heures ou 12h30, alors que votre rapport est sorti à 11 heures. Le conseil n'a donc pas eu l'occasion d'étudier les avis du comité. Quant à la recommandation du rapport Caplan-Sauvageau, le conseil ne s'est pas